

CONTRÔLE DES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS SOUS CONTRAT : VIGILANCE !

Suite au **rapport de la mission parlementaire** sur le financement public de l'enseignement privé des députés Paul Vannier (LFI) et Christophe Weissberg (Renaissance), le ministère de l'éducation Nationale a formé et recruté des inspecteurs pour le contrôle des établissements privés sous contrat.

La CGT-EP se réjouit de constater que les préconisations sont suivies d'effet.

Objectif : contrôle du contrat d'association signé avec l'Etat

- Obligation scolaire (inscription et assiduité)
- Conformité des moyens alloués par l'Etat (subventions, pacte, HSE...)
- Respect de la liberté de conscience des élèves et des enseignant·es
- Effectifs suffisants par classe
- Enseignement conforme aux programmes de l'Éducation nationale
- Locaux adaptés
- Suivi des heures d'enseignement



Caractère propre :

La liberté de conscience des élèves et des personnels doit être respectée !

La 25ème heure liée au caractère propre ne doit pas être obligatoire, et quand elle est faite doit être rémunérée.



Document complet ici

Ce que vous devez fournir :

- Liste des élèves de la classe
- Registre d'appel (signé par le CE)
- Programmations par domaine et par niveau
- Emploi du temps des élèves
- Outils d'évaluation (livrets scolaires)
- Tableau des 108h
- Tableau de surveillance

Ce que vous ne devez surtout pas faire :

- Changer votre emploi du temps ou mentir à la demande de la direction
- Modifier le tableau de surveillance

Ces contrôles doivent s'effectuer en toutes transparence, qui verra les manques si on les masque ?



- STOP au bénévolat imposé
- OUI à la liberté de conscience
- NON au détournement des heures Éducation Nationale et de l'argent public
- OUI à de meilleures conditions de travail !

Votre employeur c'est le rectorat et non votre chef.fe d'établissement, encore moins les DDEC



Syndiqué·es ou non, vous avez des questions : premierdegre@cgt-ep.org

- La CGT-EP s'oppose au bénévolat imposé et à toute forme de pression : c'est l'institution qui est contrôlée et non les personnels !
- La CGT-EP revendique la nationalisation et la fonctionnarisation de tous les personnels !
- L'école ne devrait pas être un lieu de détournement d'argent public et de rendement au détriment des conditions de travail.

